

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU COMITE DU SYNDICAT MIXTE POUR LE  
DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE**

Envoyé en préfecture le 18/12/2017  
Reçu en préfecture le 18/12/2017  
Affiché le   
ID : 033-253306310-20171207-2017\_40-DE

Nbre de membres en exercice : 17  
Nbre de membres présents : 12  
Nbre de suffrages exprimés : 12

Votes : Pour : 12  
Contre :  
Abstention :

**L'an deux mille dix sept, le sept décembre**

**Les membres du Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE, dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Madame De ROFIGNAC en la salle du conseil de la Communauté des Communes de l'Estuaire à Braud et Saint Louis**

**Date de convocation : 22 Novembre 2017**

Etaient Présents : Mmes De ROFFIGNAC- GOT - GUILLEN- HERAUD- MONSEIGNE- QUENTIN-MM. CORSAN- DELAUNAY - GIRARD - LORIAUD -PLISSON- SUBRENAT.

**Délibération N°2017-03-040 : Animation du SAGE Estuaire en 2018 – demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Gironde**

*Vu le CGCT ;*

*Vu le SAGE Estuaire de la Gironde et Milieux Associés ;*

Après discussion et à l'unanimité, le Comité Syndical décide :

Article 1. de manière à pouvoir assurer l'animation du SAGE en 2018, dont le coût total est de 57 000 € (51 000 € de salaires et charges et 6 000 € de frais de déplacements, de locaux et de CLE) d'autoriser Madame la Présidente à solliciter une subvention de 5 700 € soit 10 % auprès du Conseil Départemental de la Gironde ;

Article 2. d'autoriser Madame la Présidente à signer tout document y afférant.

Pour extrait conforme, comme fait et délibéré à Braud et Saint Louis le 7 décembre 2017

**La Présidente**  
  
**Françoise De Rofignac**  
SMIDDEST  
Développement durable de la Gironde